

Feuille de calcul pour l'acompte du 13 % de la

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

A régler avant le 31 Mai 2022

ÉCOLE
SPECIALE
D'ARCHITECTURE
DEPUIS 1865

Entreprise

Raison sociale :

N° Rue :

Code postal :

Ville

Nombre de salariés :

N° de Siret :

N° de CCN :

Nombre d'apprentis :

Code NAF :

N° d'Adhérent :

Calcul de la taxe d'apprentissage

Masse salariale 2021 :

MS

Taxe d'apprentissage brute :

MS x 0,68 %

TA

Montant du 13 % :

TA x 13 %

Règlement total

RT

Autres versements :

AV

Total (RT-AV)

Versement école

ESA 75014 PARIS

UAI 0753533H

Adresse de retour :

ÉCOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE
256 BOULEVARD RASPAIL
75014 PARIS

RIB

BIC CCFRFRPP

IBAN FR76 3005 6000 0900 0959 2062 518

Ref à rappeler **Taxe d'Apprentissage 2022**

Chèque à établir à l'ordre de :

ESA

Date :

Signature et cachet de votre entreprise :

Feuille de calcul exclusivement réservée pour le versement à l'établissement noté ci-dessus.